

CONDITIONS ET MONTANTS DES AIDES DE LA CAF CORRÈZE

FORMATION	CONDITIONS	MONTANT DE L'AIDE DE LA CAF
Bafa Formation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Être allocataire ou rattaché(e) au dossier allocataire de ses parents. • Avoir entre 17 et 25 ans. • Être domicilié(e) dans les départements : 16,17,19,23,79,86 ou 87. • Avoir un quotient familial égal ou inférieur à 1200 €. • Effectuer son stage auprès d'un organisme conventionné (voir liste) • Signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation (voir avec l'organisme de formation) • Ne pas être pris en charge à 100 % par un employeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 € pour un stage avec hébergement (internat) • 100 € pour un stage sans hébergement (externat)
Bafa Session d'approfondissement ou de qualification	<ul style="list-style-type: none"> • Être allocataire ou pas mais résider dans les départements suivants : 16,17,19,23,79,86 ou 87 • Si vous effectuez votre stage auprès d'un organisme conventionné (voir liste), aucun document à renvoyer à la fédération des Caf. • Si vous faites votre stage d'approfondissement ou de qualification dans un organisme non conventionné, remplissez ce formulaire et renvoyez le après le stage dans un délai de 3 mois (fédération des CAF Centre Ouest Atlantique : 47123 – 17073 La Rochelle Cédex 9) • Ne pas être pris en charge à 100 % par un employeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • 91,47 € • ou 106,71 € si la thématique du stage porte sur la petite enfance

Démarches

Pour toute information sur les aides, les conditions, les démarches, pour passer le Bafa, contactez directement l'organisme de formation de votre choix.

Ces organismes sont habilités par le Ministère de la jeunesse et des sports, et conventionnés avec la Fédération des Caf du Centre Ouest Atlantique.

[Liste des organismes conventionnés](#)

Vous pouvez aussi contacter la Fédération des Caf du Centre Ouest Atlantique par mail : federation-coa.cafla-rochelle@caf.fr